



Communiqué de presse

Toulouse, Montpellier, le 21 octobre 2019

La Région Occitanie candidate au pilotage régional de Pôle Emploi dans le domaine de la formation professionnelle

Dans un courrier adressé au Premier ministre et alors qu'elle rencontrait ce jour Serge Lemaître, directeur de Pôle Emploi Occitanie, Carole Delga annonce la candidature de la Région Occitanie à l'expérimentation du pilotage régional de Pôle Emploi dans le domaine de la formation professionnelle.

La Région Occitanie a fait de l'emploi et de la formation professionnelle une priorité. Cela se traduit concrètement par le maintien depuis 2016 d'un niveau élevé de crédits consacrés en particulier à la formation professionnelle des demandeurs d'emploi. En 2017 et 2018, l'Occitanie fut la 1^{ère} région de France en nombre d'entrées en formation, devant l'Île-de-France qui compte portant deux fois plus d'habitants, et avec un taux de sortie positive à l'issue d'une formation de l'ordre de 55 % dans les 6 mois qui suivent la sortie de formation.

« Edouard Philippe a annoncé au Congrès de Régions de France son intention de lancer de nouvelles expérimentations avec les Régions dont l'une porte sur leur nouveau rôle dans la gouvernance de l'action de Pôle Emploi dans le domaine de la formation professionnelle. Et si la plupart des Régions expriment un intérêt pour cette proposition, la Région Occitanie, elle, a déjà un partenariat très étroit avec Pôle Emploi et se positionne donc comme candidate » a notamment déclaré Carole Delga.

« Preuve de notre partenariat très étroit, fécond et de grande qualité, a ajouté Carole Delga, nous avons signé en juin 2018 un accord-cadre, unique en France, pour plus d'efficacité, de cohérence et de réactivité au bénéfice des demandeurs d'emploi et des entreprises d'Occitanie. Il porte notamment sur la répartition des achats de formation, l'implication sur nos salons pour l'emploi TAF, l'accompagnement des entreprises dans le domaine des compétences et des ressources humaines et nos travaux en cours sur les métiers en tension ».

Et de conclure : « nous sommes, à de nombreux égards, à la fois prêts et organisés pour aller plus loin. L'expérimentation dont les objectifs seront à stabiliser conjointement pourrait justement aider à porter d'une seule voix une offre de service qui renforcerait l'attractivité pour les demandeurs d'emploi des formations permettant l'accès aux métiers en tension. Il ne s'agirait en aucun cas de « régionaliser » Pôle Emploi mais plutôt de permettre à la Région d'en piloter l'action d'accompagnement vers la formation ».

Téléchargez le courrier adressé au Premier ministre, au président de Régions de France et au directeur général de Pôle emploi en suivant le lien.

■ **Contact presse :**

Laure Dupau : laure.dupau@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 56 06 // 06 40 93 44 11
service.presse@laregion.fr